



VOTRE

2018/2019

GUIDE

DE LA

RENTRÉE



#ville d'athis-mons

PLUS D'INFOS SUR
www.mairie-athis-mons.fr



Ville d'Athis-Mons

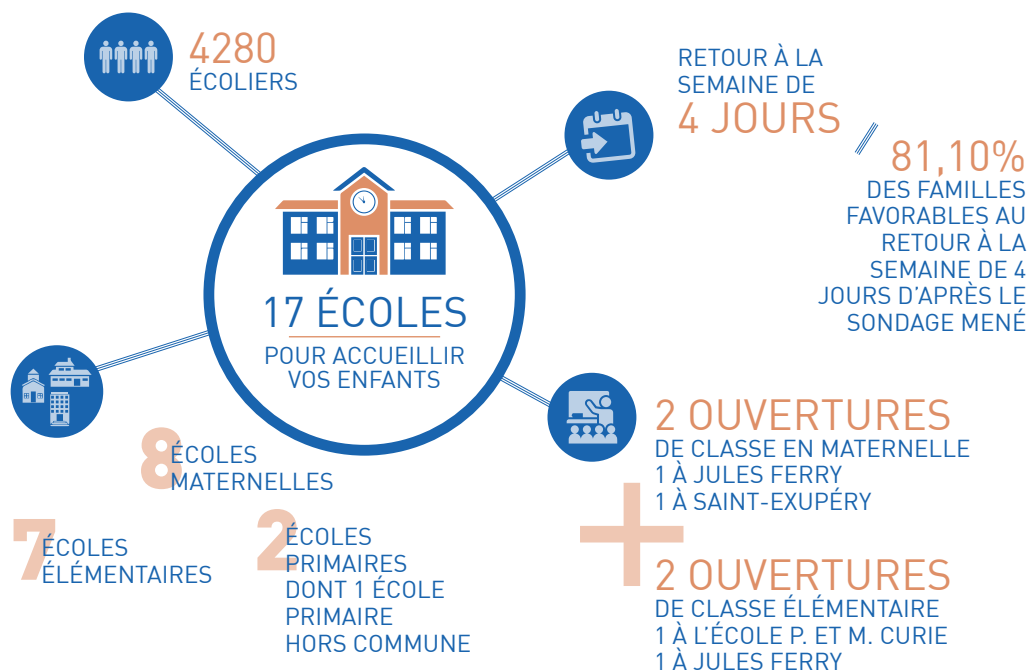


SOMMAIRE

LA RENTRÉE EN CHIFFRES	2	LE DISPOSITIF	
L'ÉDITO	3	JEUNESSE & SPORTS	10
LA SEMAINE TYPE	4	LE CONSEIL MUNICIPAL	
L'ACCUEIL PÉRI & EXTRASCOLAIRE	5	DES ENFANTS	13
LE BON RÉFLEXE		LES PARENTS D'ÉLÈVES	14
POUR VOTRE ENFANT	9	LE PROJET DES ÉCOLES	15
		LES ÉCOLES	16

LA RENTRÉE EN CHIFFRES

LES ÉCOLES D'ATHIS MONS



ÉDITO

La rentrée des classes, un moment synonyme de nouvelles expériences pour nos élèves !

Nouvelle rentrée, « nouvelle organisation » (retour à la semaine de 4 jours), c'est l'occasion d'adresser à chacun d'entre vous un guide de la rentrée.

Conçu avec le plus grand soin, il rassemble toutes les indications nécessaires à vos démarches pour vous apporter une aide pratique : l'organisation des temps scolaires, la restauration, le temps péri et extra scolaires et toutes les informations utiles pour une bonne rentrée.

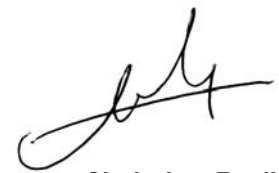
L'équipe municipale et les agents de la Ville mettent tout en œuvre pour



que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions.

Vous découvrirez au fil de ce guide tout ce que la Ville met en œuvre au service des plus jeunes.

Je souhaite à vos enfants une année de réussite et une très bonne rentrée.



Christine Rodier

Maire d'Athis-Mons
Conseillère Départementale
Conseillère Territoriale

**UNE ÉLUE
À VOTRE ÉCOUTE**

ROSE-MARIE SILVA DE SOUSA

ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE L'ENFANCE ET DES AFFAIRES SCOLAIRES

REÇOIT SUR RDV TOUS LES MERCREDIS MATIN DE 9 H À 12 H.

TÉL. SECRÉTARIAT : 01 69 54 54 98



LA SEMAINE TYPE

LES ÉCOLES D'ATHIS-MONS



RENTRÉE 2018 DÉDOUBLEMENT DES CLASSES DE CP EN REP+

Dans le prolongement des mesures déjà mises en œuvre, le ministre de l'Éducation nationale a souhaité que la priorité en faveur du premier degré soit intensifiée. En agissant le plus tôt possible sur l'acquisition des apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui), notamment auprès des élèves les plus fragiles, l'Éducation nationale entend atteindre l'objectif de «100 % de réussite en CP».

Des comparaisons internationales et des expérimentations ont montré que la réduction des effectifs de classe était efficace pour répondre aux besoins de chaque élève, à condition que la formation et l'accompagnement des enseignants soient renforcés.

L'ambition de garantir à chaque élève l'acquisition des savoirs fondamentaux se traduit par une mesure de grande ampleur qui sera mise en œuvre dès la rentrée prochaine : les classes de CP en Réseau d'Éducation Prioritaire Renforcé (REP+) seront dédoublées pour atteindre un seuil optimal de 12 élèves par classe. **À Athis-Mons, 6 écoles sont concernées à la rentrée 2018.**

L'ACCUEIL PÉRI & EXTRASCOLAIRE

Les accueils de loisirs sont habilités par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et sont, de ce fait, soumis à une réglementation définie par cette instance décisionnelle.

Ce sont des espaces de jeux, de découverte et de détente qui proposent de nombreuses activités aux enfants scolarisés en écoles maternelle et élémentaire.

L'accueil de vos enfants est assuré par des équipes d'animateurs professionnels et diplômés, dans le respect des normes réglementaires.

Pour les accueils extra scolaires du mercredi et des vacances, en fonction de la fréquentation, des regroupements seront effectués.

Taux d'encadrement :

En accueil pré et post scolaire : 1 animateur pour 10 enfants en maternelle et 1 pour 14 en élémentaire.

En accueil extrascolaire : 1 animateur pour 8 enfants en maternelle et 1 pour 12 en élémentaire.

Les projets des accueils de loisirs durant l'année et les vacances scolaires:

- Participation au marché de Noël
- Les rendez-vous festifs
- La Fête de l'Enfance
- Le dispositif « Athis- Mons en vacances »
- Les mini-séjours et les séjours



CONTACTS DES ACCUEILS DE LOISIRS

Branly

01 60 48 01 56

06 63 13 85 04

Charles Perrault

01 69 38 12 58

06 29 62 42 91

Jules Ferry maternel

01 60 48 27 35

06 63 13 78 01

07 89 96 57 14

Pauline Kergomard

01 69 38 80 85

06 63 13 77 53

La Rouquette

01 69 84 73 69

06 79 17 32 75

La Rouquette Annexe Pasteur

01 69 00 71 92

06 63 12 98 69

Saint-Exupéry maternel

01 60 48 10 11

06 63 13 70 88

Albert Calmette

01 69 38 08 66

Prévert

01 69 96 05 07

06 78 07 52 18

Jean Baptiste De La Salle

01 69 96 33 01

06 63 13 78 01

Branly / Flamarion

01 69 38 62 73

06 63 12 95 97

Jules Ferry élémentaire

01 69 38 46 91

06 77 90 92 57

Pasteur

01 69 00 71 92

06 63 12 98 69

Jean Jaurès

01 69 38 47 14

06 63 13 65 35

Martin Luther King (MLK)

01 69 73 74 63

06 63 12 95 97

Saint-Exupéry élémentaire

01 69 38 73 75

06 61 55 45 37

Curie - Ozonville

01 69 38 62 73

06 61 55 45 37

PROJETS « ENVIRONNEMENT »,
« SPORT », « CITOYENNETÉ »,
« INTER-GÉNÉRATIONNEL »...

POUR RÉSERVER LES ACTIVITÉS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

1/ Accéder à votre espace personnel du Portail familles (rubrique Procédure - Mes démarches - **Dossier 2018/2019**) et **mettre à jour avant le 7 septembre** les renseignements indiqués pour l'année 2018/2019 (données personnelles, coordonnées, assurance, vaccins, régime alimentaire, etc.).

Un courriel de confirmation vous sera adressé pour valider cette démarche. Après cette date, il ne sera plus possible de mettre à jour vos données via le Portail familles, vous devrez contacter le service Enfance et Affaires scolaires.

La fiche sanitaire de votre enfant avec vos données à jour devra être signée à l'accueil de loisirs à la rentrée.

Pour pouvoir effectuer les réservations à la restauration des élèves de maternelle, joindre une attestation d'employeur ou la dernière fiche de

paie des deux parents. Sans quoi, vous n'aurez pas accès à l'activité restauration.

2/ Faire calculer votre quotient familial pour l'année 2019 (factures de janvier à décembre) avant le 27 octobre (rubrique Procédure - Mes démarches - Déclarations de revenus). Indiquer vos revenus et vos allocations perçues, joindre :

- votre avis d'imposition ou de non-imposition 2018 sur les revenus 2017
- une attestation CAF indiquant le montant des prestations de janvier à décembre 2017 ou une attestation de non perception délivrée par la CAF.

Un courriel de confirmation vous sera adressé pour valider cette démarche.

3/ Effectuer les réservations en ligne dans la rubrique - Enfants - Réservations, choisir l'activité et renseigner le planning.



Accès au Portail Familles

Si vous n'avez pas encore indiqué d'adresse de messagerie électronique, vous pouvez la communiquer par courriel à l'adresse suivante : regie.unique@mairie-athis-mons.fr ou enfance@mairie-athis-mons.fr.

Si vous avez déjà transmis une adresse mail et que vous n'avez pas vos codes, vous pouvez vous connecter sur le Portail Familles en utilisant votre adresse de messagerie comme identifiant puis cliquer sur «mot de passe oublié».

Si vous n'êtes pas équipé d'un outil informatique, des formulaires papier sont disponibles en mairie et dans les annexes du Val et du Noyer Renard. Des permanences numériques sont également ouvertes de 10h à 12h au Centre social Coluche les vendredis hors vacances scolaires et au Relais Service Public les mardis hors vacances scolaires.



ÉTUDES SURVEILLÉES

L'étude est un service périscolaire organisé par le service Enfance et Affaires Scolaires dans toutes les écoles élémentaires publiques, tous les jours scolaires sauf le mercredi.

La Municipalité a souhaité réfléchir à l'articulation entre le temps scolaire et les activités péri scolaires mais aussi entre les activités péri scolaires afin de garantir la continuité de la journée pour chaque enfant.

La Ville a fait le choix d'organiser des études surveillées et non dirigées.

De ce fait, l'objectif de l'étude est de favoriser la réalisation du travail scolaire personnel demandé par l'enseignant de l'élève. Le but est d'accompagner les élèves à s'organiser, à faire leurs devoirs et à apprendre les leçons dans le calme garanti par la surveillance d'un encadrant.

L'étude surveillée ne garantit pas que le travail scolaire demandé aux

enfants soit réalisé parfaitement et complètement : cette mission reste de la responsabilité des parents. Les encadrants de l'étude ne se substituent en aucun cas à ces derniers.

Les taux d'encadrement :

École du Réseau d'Education

Prioritaire :

- 1 encadrant pour 10 enfants en CP
- 1 encadrant pour 12 enfants dans les autres classes.

Les autres écoles :

- 1 encadrant pour 12 enfants en CP
- 1 encadrant pour 15 enfants dans les autres classes.

Notre partenaire:

Une Chance Pour Réussir (UCPR) accompagne à l'aide aux devoirs.

Gloria ALVES - 3 rue des Pitourées

ucpr91athis@free.fr - 01 60 48 32 13

LES TRANSPORTS

Transport Navette Edouard Vaillant - Jaurès

Les enfants scolarisés à l'école élémentaire Jean-Jaurès sont pris en charge :

	MATIN			MIDI			SOIR		
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Arrêt Edouard Vaillant	Arrêt Coubertin	Ecole Jean Jaurès	Ecole Jean Jaurès	Arrêt Coubertin	Arrêt Edouard Vaillant	Ecole Jean Jaurès	Arrêt Coubertin	Arrêt Edouard Vaillant
	8h	8h10	8h20	11h35	11h45	11h55	16h45	16h55	17h05
				Arrêt Edouard Vaillant	Arrêt Coubertin	Ecole Jean Jaurès			
				13h	13h10	13h20			

RESTAURATION MUNICIPALE

SERVIR À L'ENFANT UN REPAS DE QUALITÉ, EN QUANTITÉ ADAPTÉE À SES BESOINS, DANS LES MEILLEURES CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Pour assurer cette mission, le personnel doit éveiller l'enfant au goût, l'inviter à la découverte sensorielle des aliments et surtout que l'enfant prenne plaisir à manger.

L'enfant doit être sensibilisé à l'équilibre nutritionnel.

- 25% de bio, pain à base de farine bio, filières courtes, suppression des menus de substitution, mise en place des dégustations.
- Le taux d'encadrement : aucune réglementation n'existe pour les taux d'encadrement pendant la pause méridienne. La Ville d'Athis-Mons applique cependant un taux moyen d'encadrement en maternelle : 1 adulte pour 10 enfants et en élémentaire : 1 adulte pour 25 enfants.
- Commission des menus : cette commission se réunit tous les 2 mois pour l'examen des menus

des restaurants scolaires en présence d'une diététicienne, d'un représentant du prestataire, 3 responsables d'office et la responsable du secteur restauration.

- Les Projets d'Accueil Individualisé (PAI) : le Projet d'Accueil Individualisé est un protocole qui permet à l'enfant atteint de troubles de la santé d'être accueilli sur l'ensemble « du temps passé à l'école » dans les meilleures conditions possibles.

En ce qui concerne les allergies alimentaires, la Ville d'Athis-Mons a opté pour le panier repas complet avec couverts fourni par la famille, dans des conditions strictes d'hygiène et de sécurité.



Des bons produits
pour nos enfants



LE BON RÉFLEXE POUR VOTRE ENFANT

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILES SUR LES QUESTIONS ÉDUCATIVES, SCOLAIRES OU SOCIALES. COMMENT CELA SE PASSE PRÉCISÉMENT ? QUI SOLLICITER ET COMMENT ?

La porte d'entrée du dispositif, c'est l'enfant et dans 65% des cas, l'école alerte sur une situation compliquée. Quand la problématique est identifiée, La Réussite Éducative se tourne vers les familles afin d'évoquer les difficultés, de proposer la mise en place de solutions et surtout d'obtenir leur accord pour agir. L'équipe de six personnes, psychologues ou assistantes sociales pour la plupart, peut alors établir les objectifs du parcours et commencer son action, individuelle ou collective.



« Gratuit pour les familles et destiné aux enfants de 2 à 16 ans, notre travail est essentiellement préventif, nous essayons de ne pas agir dans l'urgence ». nous confie Audrey Brichet, coordinatrice de la Réussite Éducative.

UN NOUVEAU PROJET SUR LA PARENTALITÉ

Depuis le 12 mars dernier, un nouveau projet multi-partenarial entre le service Enfance d'Athis-Mons, La Réussite Éducative et l'Éducation Nationale a été mis en place : c'est le « café des parents ».

Ce projet préventif, qui aura lieu une fois par mois, tous les vendredis matin durant 1h30, aura pour mission d'évoquer avec les familles les problématiques de parentalité. Les thèmes proposés seront diversifiés :

- Harcèlement à l'école,
- Thématique sur l'utilisation des écrans (en septembre).
- Etc.

+ D'INFOS

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE
Mme AUDREY BRICHET
TÉLÉPHONE : 01 69 54 54 37

LE DISPOSITIF JEUNESSE & SPORTS

ESPACE ADOS DU VAL (12-15 ans)

L'ESPACE ADOS DU VAL accueille les jeunes âgés de 12 à 15 ans. L'équipe propose des activités artistiques, ludiques ou encore culturelles. Elle propose également des permanences au collège Mozart, le jeudi, sur le temps du déjeuner. Elle anime par ailleurs des activités éducatives et ludiques ponctuellement le vendredi, dans les locaux de l'Espace Coluche.

ESPACE ADOS DU VAL : 87, avenue Jean Jaurès - Tél. : 01 69 57 99 91
Mail. : espaceadosval@yahoo.fr

Horaires d'ouverture hors vacances scolaires :

Mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h; Mercredi et samedi de 13h30 à 19h00

Pendant les vacances scolaires :

Mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 19h;
Lundi et jeudi de 13h30 à 19h

ESPACE DES CLOS

1 ter, Clos Nollet - Tél. : 01 69 57 54 20

L'ESPACE RENÉ GOSCINNY accueille des enfants et des jeunes âgés de 6 à 15 ans. L'accueil du public est organisé selon les âges (les 6/11 ans et les 12/15 ans) pour que les activités s'adaptent à chacun. Sur certains projets, petits et grands bénéficient d'ateliers en commun. Les enfants et les jeunes se rendent à la structure au gré de leurs envies, pendant les horaires d'ouverture.

Place Mendès France
Tél. : 01 69 84 08 89
Mail. : e.adoss@yahoo.fr

Horaires d'ouverture hors vacances scolaires :

Mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 19h Mercredi et samedi de 13h30 à 19h00 (jusqu'à 18h30 pour les 6/11 ans)

Pendant les vacances scolaires :

Mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 19h
Lundi et jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 18h30 pour les 6/11 ans)

LE FORUM DES MÉTIERS ET DE LA FORMATION

Son but est d'informer les jeunes et leurs familles sur leur orientation et leur avenir professionnels en définissant des parcours mais aussi de mesurer et d'appréhender le monde du travail et ses difficultés. Afin d'accompagner au mieux les jeunes Athégiens dans leurs démarches d'orientation, le Forum des Métiers et de la Formation s'organise en pôles thématiques, regroupant professionnel(le)s et organismes de formation.

POINT ANIMATION JEUNESSE (PAJ)

Information des jeunes dans les domaines de la vie quotidienne, sociale & professionnelle



- Aide à la rédaction de CV, lettre de motivation
- Accueil du public 16/25 ans
- Aide et accompagnement de projets 16/25 ans
- Accompagnement et relais d'informations vers d'autres structures ou instances
- Informations sur les différents types de contrats de travail et législation du travail
- Organisation du Forum des métiers
- Bureau d'inscription en lien avec le pôle administratif du service (Séjours, activités diverses...)
- Recherche de stages
- Accompagnement des jeunes sans affectation scolaire en lien avec les partenaires locaux

ANIMATIONS 16/25 ANS

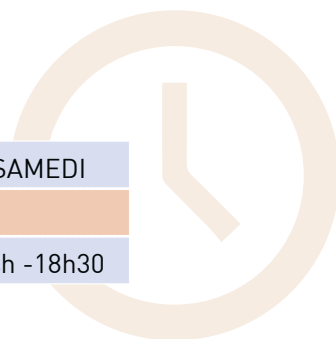
Veille éducative et mise en place d'activités d'animation

- Coordination des ateliers foot en salle et danse
- Gestion des chantiers jeunes
- Permanences dans les quartiers en partenariat avec la mission locale
- Planification et mise en place d'activités 16/25 ans
- Accompagnement de projets 16/25 ans
- Accueil du public 16/25 ans

Horaires d'ouvertures

Horaires d'ouverture au public périodes scolaires

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	10h - 12h30			
14h - 18h30	14h - 18h30	14h - 18h30	14h - 18h30	14h - 18h30



Horaires d'ouverture au public périodes vacances scolaires

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		10h - 12h30		
14h - 18h30	14h - 18h30	14h - 18h00	14h - 18h30	14h - 18h30

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Il s'agit d'ateliers sportifs d'initiation ou de perfectionnement axés sur les jeux et la rencontre. Ils ont lieu chaque mercredi, de 14h à 16h dans les structures de la ville. La participation des familles se calcule en fonction du quotient familial. L'École Municipale propose à ses adhérents des stages lors des vacances scolaires.

- Gymnase Georges Hébert
Rue de la Grosse Roche
- Stade Auguste Delaune
Rue Marx Dormoy

Horaires d'ouverture :

Pour les 6/8 ans : de 14h à 16h

Pour les 9/12 ans : de 14h à 16h

LA DANSE HIP-HOP

Salle Evelyne Leroy : Ateliers ouverts aux enfants et jeunes de 8 à 25 ans. Atelier 8/13 ans et Break Dance 12/25 ans tous les mercredis

Espace Goscinny : Atelier 8/13 ans de 17h à 18h30, Break Dance 12/25 ans de 18h30 à 20h. Atelier 14/25 ans Tous les lundis et jeudis de 20h30 à 22h Salle Evelyne Leroy, Espace Goscinny.

LE FOOTBALL EN SALLE

Le football en salle est devenu une discipline qui ne cesse de se développer. Le service Jeunesse et Sports propose cette activité à tous les jeunes de 12 à 21 ans. De plus, des actions ponctuelles sont organisées tout au long de l'année.

Le mardi :

Gymnase Hébert : 12 /15 ans de 17h00 à 18h30; 16/21 ans de 18h30 à 21h00

Le vendredi :

Gymnase Hébert : 12 /15 ans de 17h00 à 18h30; 16/21 ans de 18h30 à 20h30

Gymnase Argent : 15/ 17 ans de 19h00 à 20h30; 18/21 ans de 20h30 à 22h30

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Gymnase Georges Argant - Avenue Henri Dunant

Tél. : 01 69 38 23 71

Gymnase Georges Carpentier - Avenue de la Terrasse prolongée

Tél. : 01 69 21 77 71

Gymnase Pierre de Coubertin - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny

Tél. : 01 69 38 71 04

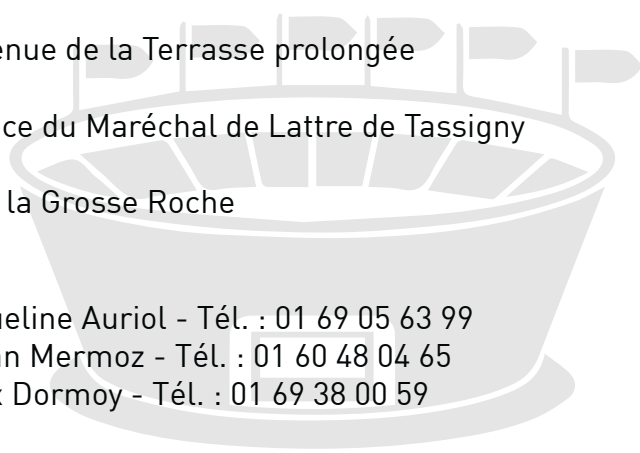
Gymnase Georges Hébert - Rue de la Grosse Roche

Tél. : 01 69 57 95 66

Stade Robert Barran - 2, rue Jacqueline Auriol - Tél. : 01 69 05 63 99

Stade de la Cité de l'air Avenue Jean Mermoz - Tél. : 01 60 48 04 65

Stade Auguste Delaune - Rue Marx Dormoy - Tél. : 01 69 38 00 59



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

LE CME

QU'EST-CE QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : ?

Le CME est une assemblée représentative de l'ensemble des enfants de la commune. C'est un lieu d'échange où les jeunes conseillers élus représentent leurs camarades. Ils débattent entre eux, mettent des projets en place pour améliorer la vie dans la commune.

Pour cela, les enfants conseillers se retrouvent en réunion de travail dites « commissions » tous les 15 jours (hors vacances scolaires) pour élaborer des projets accompagnés par un animateur.

LES 4 COMMISIONS

Environnement
et cadre de vie

Animation,
sport et loisirs

Citoyenneté,
solidarité,
intergénérationnel

Vie autour de
l'école

Une fois, les projets mis en forme, ils sont présentés au Maire et à l' élu du secteur Enfance. Les enfants, élus conseillers auront également pour mission de participer aux séances plénières (se déroulant en mairie), aux commémorations ou bien à des sorties.

LE RÔLE DE CONSEILLER

Être jeune conseiller est un réel engagement qui demande de s'investir pour les autres.

C'est donner son avis sur la vie de sa commune, en tant que représentant des autres enfants. Il faudra penser à l'intérêt collectif en respectant les différences.

C'est être à l'écoute de ses camarades pour répondre aux différentes attentes en mettant des projets, des actions en place.

DEVENIR CONSEILLER

Des élections sont organisées tous les ans, les enfants de CM1 étant élus pour 2 ans.

Pour se présenter, il suffit d'être scolarisé en classe de CM1 et de remettre sa déclaration de candidature, remplie et signée par les parents.

Avant les élections, chaque candidat réalisera une campagne électorale et rédigera une profession de foi (un programme) sur une affiche.

LES PARENTS D'ÉLÈVES

LES PARENTS ET L'ÉCOLE, UN OBJECTIF COMMUN

Les parents et l'École ont le même objectif : que chaque enfant réussisse sa scolarité. Quand l'éducation est partagée, il est important d'installer un véritable lien entre les familles et l'école et de construire ensemble une relation de confiance. Chaque année, dans chaque école, des parents sont élus, pour être représentants de parents d'élèves. Ils aident les parents à être mieux informés, à s'exprimer et à participer à la vie de l'école et aux temps péri et extra scolaires.

ÊTRE REPRÉSENTANT DE PARENTS D'ÉLÈVE

Les représentants de parents d'élèves peuvent faire partie d'associations qui regroupent des parents d'élèves. Ces associations représentent les intérêts des familles dans les établissements scolaires et dans les différentes instances de l'Éducation nationale. Elles participent à la vie de l'établissement.



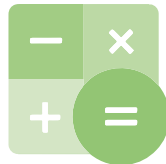
DES PROJETS POUR LES ÉCOLES

LA CAISSE DES ÉCOLES

Renouvellement des dictionnaires dans toutes les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2



Calculatrices offertes à tous les CM2 pour leur entrée au collège



Dotation de la Caisse des Écoles dans le cadre des projets d'école et des classes découverte

PROJETS FINANCÉS PAR LA VILLE D'ATHIS-MONS

Cadeau de fin d'année aux enfants distribué lors de la fête de l'Enfance : livre «recette du top des minis chefs»



Projet prévention routière à destination des CP



Projet Initiation aux premiers secours à destination des CM1



Créneaux piscine à destination des CE1, CE2 et CM2



LES ÉCOLES

N.B : L'ÉCOLE DE VOTRE ENFANT DÉPEND DE VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE (CARTE SCOLAIRE)

École maternelle Albert Calmette
Mme Laurence Juteau
98 avenue Jean Jaurès
91200 ATHIS-MONS
Entrée des élèves par le 23 rue
Bertrand Maupomé
Tél. : 01 69 38 57 05
Mél : ce.0910542V@ac-versailles.fr



École maternelle La Rouquette
Mme Fanny ESCAUT
58 avenue Henri Dunant
91200 Athis-Mons
Tél. : 01 69 38 68 74 / 01 60 48 20 93
(annexe)
Mél : ce.0911206S@ac-versailles.fr



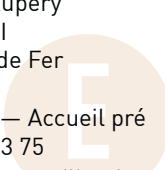
École élémentaire Jules Ferry
M. Laurent PERETTI
31 avenue François Mitterrand
91200 Athis-Mons
Tél. : 01 69 38 29 17
Mél : 0910268X@ac-versailles.fr



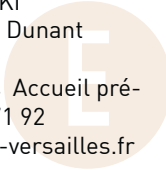
École maternelle
Antoine de Saint-Exupéry
24 rue de la Montagne de Mons
91200 Athis-Mons
Tél. : 01 69 38 88 67
Mél : ce.0911137S@ac-versailles.fr



École élémentaire
Antoine de Saint-Exupéry
M. Hakim MESFIOU
4 sente du Chemin de Fer
91200 Athis-Mons
Tél. : 01 69 38 86 98— Accueil pré
scolaire : 01 69 38 73 75
Mél : 0911720A@ac-versailles.fr



École élémentaire Louis Pasteur
M. Hugo KROVIARSKI
48-50 avenue Henri Dunant
91200 Athis-Mons
Tél. : 01 69 38 92 54 Accueil pré-
scolaire : 01 69 00 71 92
Mél : 0911364N@ac-versailles.fr



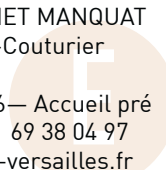
École maternelle Charles Perrault
Mme Loetitia CHERRY
rue de la Grosse Roche
91200 Athis-Mons
Tél. : 01 69 38 86 32
Mél : ce.0910541U@ac-versailles.fr



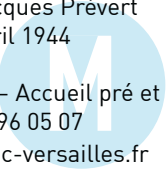
École élémentaire Camille
Flammarion - Mme Naïma FELLAG
rue des Pitourées
91200 Athis-Mons
Tél. : 01 69 38 47 12
Mél : 0910265U@ac-versailles.fr



École élémentaire
Pierre et Marie Curie
Mme Valérie BRUNET MANQUAT
6 rue Paul Vaillant-Couturier
91200 Athis-Mons
Tél. : 01 69 38 46 76— Accueil pré
et post scolaire : 01 69 38 04 97
Mél : 0910270z@ac-versailles.fr



École maternelle Jacques Prévert
135 avenue du 18 avril 1944
91200 Athis-Mons
Tél. : 01 69 38 84 67— Accueil pré et
post scolaire : 01 69 96 05 07
Mél : ce.0911628A@ac-versailles.fr



École élémentaire Édouard Branly
Mme Virginie RÉMY
18 rue du Noyer Renard
91200 Athis-Mons
Tél. : 01 69 38 71 89
Mél : 0910263S@ac-versailles.fr



École primaire publique
Jean-Baptiste de la Salle
Mme Valérie KEYSER
35-39 avenue Marcel Sembat
91200 Athis-Mons
Tél. : 01 69 96 32 09
Mél : ce.0912350k@ac-versailles.fr



École maternelle Pauline
Kergomard Mme Céline SEVIN
4 rue Paul Vaillant-Couturier
91200 Athis-Mons
Tél. : 01 69 38 59 76
Mél : 0910539S@ac-versailles.fr



École élémentaire Jean Jaurès
M. Mickaël FROT
100 avenue Jean Jaurès
91200 Athis-Mons
Entrée rue de la Prairie.
Tél. : 01 69 38 46 80
Mél : 0910267W@ac-versailles.fr



École primaire publique
Tomi Ungerer
4 allée Jean Fourest
91260 Juvisy-sur-Orge
Tél. : 01 60 48 70 90



École maternelle Jean de La
Fontaine - Mme Christine POUPAULT
2 rue Georgette Claus
91200 Athis-Mons
Tél. : 01 69 38 86 21
Mél : ce.0910540T@ac-versailles.fr



École maternelle Jules Ferry
Mme Sandrine VEDEL
2 rue du Potager
91200 Athis-Mons
Tél. : 01 69 38 88 82
Mél : 0911035F@ac-versailles.fr



SERVICE ENFANCE ET
AFFAIRES SCOLAIRES : 01 69 54 55 60
enfance@mairie-athis-mons.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi-Mardi-Mercredi-Vendredi : De 8h30 à 12h30 et de 13h30
à 18h00 - Jeudi : De 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

SERVICE JEUNESSE ET SPORTS :
01 69 57 83 50 jeunesseetsports@mairie-athis-mons.fr

UNE ÉQUIPE
À VOTRE SERVICE